



Septembre 2019

RENTRÉE 2019

Mobilisons-nous pour l'environnement

Chère Madame, Cher Monsieur,

Lors des élections législatives de juin 2017, j'avais pris devant vous l'engagement d'œuvrer à accélérer la transition écologique. Depuis quelques mois, ce sujet occupe une telle place dans le débat public qu'il m'a semblé important de vous rappeler l'action des députés depuis deux ans sur ce sujet, mais aussi de vous présenter les chantiers à venir.

S'il ne faut pas céder au catastrophisme, la situation exige une mobilisation générale. Dans ce cadre, les lois que nous votons sont évidemment nécessaires. Elles ne sont pourtant qu'une partie de la solution qui réside aussi dans les gestes que nous accomplissons au quotidien et dans nos habitudes - notamment de consommation - qui doivent changer.

Entre le niveau national ou européen et l'individu, d'autres acteurs doivent jouer leur rôle : les entreprises bien entendu, mais aussi les collectivités territoriales (mairies, départements, régions) pour lesquelles les prochaines élections devront être l'occasion de prendre des engagements forts et concrets.

Au moment où nos enfants et petits-enfants effectuent leur rentrée des classes, nous devons tout mettre en œuvre pour leur transmettre une planète où le changement climatique est atténué, où la biodiversité est préservée, où l'air qu'ils respirent et l'eau qu'ils boivent ne les empoisonnent pas.

Notre responsabilité est historique.

Sur ce sujet comme sur d'autres, je suis à votre disposition et à votre écoute.

Bruno Studer
Député de la 3^{ème} circonscription du Bas-Rhin



POUR S'INFORMER _____

CHANGER DE VÉHICULE OU SE DÉPLACER AUTREMENT _____

FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE _____

S'INFORMER SUR LE CHÈQUE ÉNERGIE _____

Des mesures déjà votées :

➔ vers une alimentation plus saine, plus sûre et durable

Le projet de loi **agriculture et alimentation** a permis de replacer les professionnels de l'agriculture au centre de la construction du prix et **répondre aux attentes des consommateurs** :

- ✓ Protection des riverains à proximité des zones de traitement phytos
- ✓ 50% de produits locaux et bio dans les cantines d'ici 2022
- ⊘ interdiction de nouvelles productions de poules pondeuses en cage
- ⊘ interdiction des plastiques à usage unique et des barquettes plastiques dans les cantines

➔ Faire de la France une société neutre en carbone : 0 émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050

Le projet de loi énergie et climat nous permet d'aller vers toujours plus d'**énergie renouvelable**, mais aussi de faire toujours plus d'**économies d'énergie**, parce que « la seule énergie propre, c'est celle que l'on ne consomme pas » :

- ✓ au moins 1/3 d'énergie renouvelable dans notre consommation d'ici 10 ans
- ✓ réduction de moitié de notre consommation d'énergie d'ici 2050
- ⊘ fin de la production d'électricité à partir du charbon à compter du 1er janvier 2022
- ⊘ lutte contre les « passoires thermiques »

➔ vers des déplacements plus collectifs, plus doux et à la portée de chacun

Alors que les transports représentent le 1^{er} secteur émetteur de gaz à effet de serre, la **transition écologique** est au cœur du projet de loi d'**orientation des mobilités** :

- ✓ La protection de la qualité de l'air devient une priorité nationale avec la mise en place des zones à faibles émissions
- ✓ un « forfait mobilités durables » de 400 euros/mois pour les déplacements domicile-travail
- ⊘ fin des ventes de voitures neuves utilisant des énergies fossiles d'ici 2040

Les autres dispositifs :

- loi mettant fin à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures : la France est le premier pays à avoir interdit la recherche sur de nouveaux gisements d'hydrocarbures et à prévoir la fin de l'exploitation de ceux qui existent déjà

- chèque énergie : il permet à 5,8 M de foyers, sous condition de ressources, de payer des factures pour tout type d'énergie ou des travaux de rénovation énergétique

- la prime à la conversion qui permet de bénéficier jusqu'à 3 000 € pour l'achat d'un véhicule thermique neuf ou d'occasion et jusqu'à 5 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable neuf ou d'occasion

Parmi les chantiers qui vont s'ouvrir dans les prochains mois :

➔ Lutter contre le gaspillage, une priorité

Le projet de loi de **lutte contre le gaspillage** et pour une **économie circulaire** sera l'un des trois grands textes de la rentrée parlementaire de cette année :

- ✓ Créer un dispositif de consigne pour recycler ou réutiliser les bouteilles plastiques et les canettes
- ✓ Principe pollueur-payeur pour les articles de bricolage, sport, jardin, jouets, cigarettes, etc.
- ✓ Informer sur la réparabilité des équipements électriques et électroniques
- ⊘ Interdiction de détruire les produits du quotidien et textiles invendus

La convention citoyenne pour la transition écologique et climatique

➔ trouver ensemble des solutions d'avenir

La convention citoyenne pour la transition écologique et climatique constituera un moment de démocratie participative inédit et pourra proposer de nouvelles mesures, en définissant le rythme et les financements.

Elle rendra ses conclusions au début de l'année 2020. Le Gouvernement s'est engagé à traduire ces propositions en projets de loi, en mesures réglementaires voire à les soumettre à référendum.